



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Joëlle Van den Berg, *Présidente* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, Joëlle Mbeka, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Cécile Van Hecke, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

Séance du 18.02.20

#Objet : Nouvelle charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap - Adhésion.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la NLC;

Vu l'adoption par le conseil communal du 29/01/2013 d'une charte relative à l'intégration de la personne handicapée initiée par l'Association Socialiste de la Personne handicapée "Solidaris";

Vu la nouvelle version de ladite charte proposée par Solidarism;

Sur proposition du collègue échevinal;

DECIDE

D'adhérer à la nouvelle charte communale de l'Inclusion de la Personne en situation de handicap ci-annexée.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 25 votes positifs, 1 abstention.

Abstention : Laurent Van Steensel.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Joëlle Van den Berg

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 février 2020

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Odile Bury